

Questions orales

[Traduction]

STATISTIQUE CANADA

LE TRAITEMENT INFLIGÉ À UN ANCIEN EMPLOYÉ, M. CELOVSKY

L'hon. Robert K. Andras (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Ainsi qu'en a fait état hier le député d'Ottawa-Vanier dans la motion qu'il a proposée conformément à l'article 43 du Règlement, il semble qu'une lettre de Boris Celovsky datée du 6 novembre dernier et adressée au statisticien en chef contenait de très graves allégations qui mettaient en doute la compétence et l'intégrité du personnel de Statistique Canada. Cela revêt naturellement une très grande importance sur le plan des décisions économiques.

Je dois préciser que je n'ai pas encore eu le temps de corroborer ces faits et je ne tiens donc pas à les monter en épingle, mais on m'a informé aujourd'hui que M. Celovsky a été cuisiné hier par les agents de sécurité de Statistique Canada et qu'il se trouve maintenant dans le service des soins intensifs de l'hôpital Queensway-Carleton. Cet incident a naturellement de quoi nous alarmer tous.

Je saurais gré au président du Conseil du Trésor de nous donner des éclaircissements sur la façon dont on a traité M. Celovsky et les circonstances entourant cette affaire. Il y a évidemment d'autres graves répercussions d'ordre économique sur lesquelles il convient d'enquêter.

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu dire qu'on ait cuisiné M. Celovsky hier, si j'ai bien compris. Je suis certes bien désolé qu'une chose pareille ait pu se produire, surtout si l'intéressé a dû être hospitalisé.

Lorsqu'on a soulevé cette question hier, j'ai dit que j'aimerais rencontrer personnellement M. Celovsky pour qu'il me fasse part directement de l'inquiétude que lui inspire le fonctionnement de Statistique Canada. J'ai fait part de mon intention au statisticien en chef, M. Peter Kirkham. J'espérais donc pouvoir rencontrer ce monsieur, sinon aujourd'hui du moins à la première occasion, afin d'aviser des mesures à prendre, s'il y lieu, à la suite des entretiens que j'aurai avec lui.

LA PRÉPARATION DU BUDGET—LES RÉPERCUSSIONS DES DONNÉES ÉCONOMIQUES SUSPECTES

L'hon. Robert K. Andras (Thunder Bay-Nipigon): J'espère bien sûr, monsieur l'Orateur, qu'on fera toute la lumière sur la façon dont M. Celovsky a été traité. Je voudrais maintenant passer aux répercussions économiques, et j'adresserai ma question au ministre des Finances.

Il me semble absolument essentiel, dans l'intérêt général—aussi bien de Statistique Canada que de tout le monde—d'étaler immédiatement au grand jour tous les faits dans cette affaire. Par exemple, comment le ministre des Finances peut-il préparer un budget en toute confiance si ses données économiques de base sont maintenant suspectes? C'est en effet ce que laissent croire ces allégations. Comment peut-on ajouter foi aux décisions économiques qu'il prend, lui ou son gouvernement, tant qu'on n'aura pas tiré cette affaire au clair?

[M. Andras.]

● (1150)

Je demande donc au ministre des Finances, étant donné que ces nombreuses décisions économiques importantes sont fondées sur les études économiques de Statistique Canada, quelles mesures officielles exigera-t-il sur-le-champ pour remédier à cette situation et dissiper ce grave doute?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il est parfaitement clair que ce que M. Celovsky rapporte dans sa lettre d'hier au sujet de Statistique Canada s'est produit au cours des deux ou trois dernières années. Ce sont des questions que le dernier gouvernement n'a malheureusement pas réglées et qui ont entraîné le gaspillage de millions de dollars.

Cette allégation au sujet des méthodes utilisées me préoccupe tout comme elle préoccupe le président du Conseil du Trésor et qu'elle aurait dû préoccuper l'ancien ministre des Finances. Le président du Conseil du Trésor examine actuellement la question. Si on peut faire quelque chose à ce sujet, les députés peuvent être sûrs que personne ne saurait être mieux placé que lui pour le faire.

LES MESURES PROPRES À RÉTABLIR LA CRÉDIBILITÉ DE STATISTIQUE CANADA

M. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur l'Orateur, c'est au président du Conseil du Trésor que je m'adresse. Nous entendons souvent le ministre des Finances manifester son inquiétude comme il vient de le faire. Le président du Conseil du Trésor, lui, s'inquiète certes au plus haut point des doutes qui planent sur la crédibilité de Statistique Canada. Quelles mesures immédiates le président du Conseil du Trésor entend-il prendre pour dissiper ces doutes quant à la crédibilité de Statistique Canada et en faire un organisme digne de foi, capable de planifier notre avenir économique, comme beaucoup d'entre nous le souhaitent?

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler au député que je suis le premier ministre à visiter les bureaux de Statistique Canada depuis 11 ans.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: J'ai également chargé un membre de mon personnel exempté d'assurer la liaison entre mon bureau et Statistique Canada, initiative que cet organisme a très favorablement accueillie.

Pour répondre directement à la question du député, je dirai qu'il serait infiniment déplorable que les députés de l'opposition déforment ce qu'on a dit hier. On a parlé du personnel et de certains programmes de Statistique Canada qui, selon le député, auraient été mal conçus et auraient entraîné des dépenses inutiles.

M. Andras: Il a parlé de données économiques falsifiées et cuisinées.